

Compte rendu du Conseil Municipal

Réunion du MERCREDI 24 JUIN 2009 –20 H 30

Étaient présents : RAFFIN J.Claude – THEOLIER Thierry – CHEVALLIER Sabine – SIMON Christian – MASOCH Gérard - RATEL Chantal – GRAVIER François - MEYER Georges - THOMAS Louis – FACON Christian – PIEPER Annette – LETT Xavier – PERRI René – FRIQUET Claude – LAGLERA Dora – PARAZ Nathalie – BOTTE Géraldine – BILLOIR Julien - LANFREY Claudine – DEBERNARDI Bernard - BREIT Magali.

Procurations : SELTZER Nicole à RAFFIN J.Claude - DERVAUX Catherine à LAGLERA Dora - GROS Isabelle à CHIAPUSSO Aline - DA LAMA Marie à THEOLIER Thierry.

Absents excusés : COSTA Françoise.

Monsieur René PERRI a été élu secrétaire de séance.

=====

Le Conseil Municipal de Modane s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.

Après avoir obtenu l'accord du Conseil pour ajouter 4 questions non prévues à l'ordre du jour initial, et après approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion, le Conseil passe à l'ordre du jour.

II - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE DE LA SOCIETE LYONNAISE DES EAUX

Monsieur GRAVIER, Adjoint, fait un résumé du rapport d'activités 2008 de la Lyonnaise des Eaux sur la Commune de Modane. Le Conseil Municipal, par délibération et à l'unanimité moins deux abstentions, prend acte de ce rapport, et regrette une fois encore l'absence de personnel permanent du fermier sur la Commune.

III - AFFAIRES FONCIERES

Le Conseil Municipal, par délibérations et à l'unanimité :

- ↳ Approuve l'échange foncier avec soulte en faveur de la Commune sur «Plan Monin» avec Monsieur CHAUSSONNET Patrick.
- ↳ Autorise la cession du Lot n°14 dans le lotissement Parc d'Activités des Terres Blanches à la SCI CASARIN MODANE au prix de 20 € TTC /m².

IV - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE LA SAVOIE

Par délibérations et à l'unanimité, le Conseil :

- ↳ Approuve la modification des statuts du S.D.E.S. en autorisant l'adhésion de la Commune de TRESSERVE et le retrait de la Commune de MONTRICHER-ALBANNE.

V - AFFAIRES DIVERSES

Par délibérations et à l'unanimité le Conseil :

- ↵ entérine la proposition de la Commission des Travaux accordant une participation communale à des travaux réalisés par des propriétaires privés sur les rives des cours d'eau suite aux crues. Précise que cette participation sera conditionnée par une reconnaissance de l'événement en Catastrophe Naturelle, et sera limité à un maximum de 10% du montant TTC, déduction faite des remboursements des assurances avec un plafond de 1.000 €.
- ↵ Réajuste les prix de la Taxe Forfaitaire de Séjour pour l'hiver 2009/2010, en complément de sa délibération de février 2009.
- ↵ Autorise le reversement au SICM de la compensation de la Taxe Professionnelle sur le Pôle Industriel du Fréjus.
- ↵ Approuve la dévolution des Lots pour les Assurances de la Régie Municipale des Remontées Mécaniques de Valfréjus, suite à un appel d'offres ouvert.
- ↵ Autorise le transfert desdits contrats d'assurance à dater du 1^{er} Juillet 2009 au Syndicat Mixte «Thabor-Vanoise».
- ↵ Emet un vœu pour le maintien de la Trésorerie de Lanslebourg.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme au registre à Modane le vingt-quatre juin deux mil neuf.

Modane, le 1^{er} juillet 2009

Le Maire,

J.Claude RAFFIN